

République Française
Arrondissement de CHATEAU-GONTIER
Département de la Mayenne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LA ROË (53350)

L'an deux mil vingt-trois, le 20 décembre, à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de La Roë s'est réuni exceptionnellement à la salle de conseil, sous la présidence de Monsieur CHADELAUD Gaétan, maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le dix-huit décembre deux mil vingt-trois.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le dix-huit décembre deux mil vingt-trois.

Étaient présents : M. CHADELAUD Gaétan, M. DERSOIR Sylvain, M. MERLIER Claude, Mme DREUX Sonia, M. DUCHET Charles, Mme GIRET Marie-Paule et M. PESLERBE Jean-Claude, Mme COUILLARD Nancy et Mme BOISHUS Justine formant la totalité des membres en exercice.

Était absent :

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance, Mme GIRET Marie-Paule a été élu pour assurer ces fonctions qu'il a accepté.

Demande de DETR 2024 pour le parcours de santé :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet de parcours de santé.

Le montant de cet investissement s'élève à 16 215 ,26 € HT

Afin d'aider au financement de cette opération, il est proposé au conseil municipal de solliciter une dotation de l'Etat à hauteur de 30 % HT du montant de l'opération.

Plan de financement proposé sous réserve d'obtention des subventions en HT :

DETR (30% du coût HT)	4 864, 58 €
AUTOFINANCEMENT	11 350,68 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **SOLLICITE** une dotation de l'Etat pour aider au financement du parcours de santé au hauteur de 30 %
- **AUTORISE** Monsieur le Maire a signé toutes pièces afférentes à ce dossier